

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 100 (1955)
Heft: 12

Artikel: L'exercice "Éclair" (du 18 au 24.9.55) : les manœuvres expérimentales françaises
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du Centre-Europe en 1954 nous en fournissent une démonstration par l'absurde :

Elles se sont déroulées à fin septembre et l'ambiance atomique a été poussée jusqu'à la simulation d'éclatements nucléaires. Le thème adopté mettait en présence deux adversaires à inégalité de conditions : l'un doté de peu de moyens atomiques disposait d'une supériorité numérique accusée, tant en unités qu'en effectifs ; l'autre à l'inverse jouissait d'un large appui d'armes atomiques, dont l'artillerie tactique, mais ses forces étaient quantitativement faibles. Le premier a été gêné par ses forces nombreuses, constamment soucieux de ne pas les concentrer ni de les exposer à des coups massivement destructifs. Le second a manœuvré en vain pour provoquer précisément un tel entassement des éléments de son adversaire. Finalement, il a bien semblé que la guerre atomique se fût circonscrite à des bombardements de PC, victimes toutes trouvées s'ils étaient détectés.

Comment montrer plus clairement que la guerre n'est pas un jeu qui se joue avec une seule pièce, fût-elle une pièce maîtresse, et qu'on ne peut s'y engager avec chances de succès qu'après l'avoir étudiée pour son temps, son pays, son armée ?

Major E.M.G. SCHMIDT

L'exercice « Eclair » (du 18 au 24. 9. 55)

Les manœuvres expérimentales françaises

En plus des grandes manœuvres d'ensemble de la communauté atlantique, chacune des puissances entreprend maintenant des manœuvres expérimentales dans un cadre assez national, où sont étudiés l'emploi tactique de nouveaux matériels ou de formations de nouvelle conception en vue de la guerre atomique. Il est prévu que les résultats de ces études donneront lieu à des confrontations pour réaliser si possible une formule unique.

Les Américains poursuivent leurs expérimentations sur leur continent ; en Europe, il n'apparaît pas qu'ils aient rénové leurs armements et leurs formations organiques. Les Anglais ont exécuté les leurs du 22 au 26 septembre dans la région de Hanovre ; les tendances britanniques iraient au renforcement en armements puissants des divisions d'infanterie et à l'allègement de leurs éléments légers. La division d'infanterie se voit attribuer deux régiments de chars lourds (Centurion et Conqueror), mais ses bataillons d'infanterie perdent leur compagnie d'accompagnement comprenant des mortiers et des engins antichars ; enfin, l'infanterie des divisions blindées est réduite à un seul bataillon. Une adaptation tactique permettrait cette réduction et cet allègement de l'infanterie, les chars notamment se chargeant eux-mêmes de la lutte antichars.

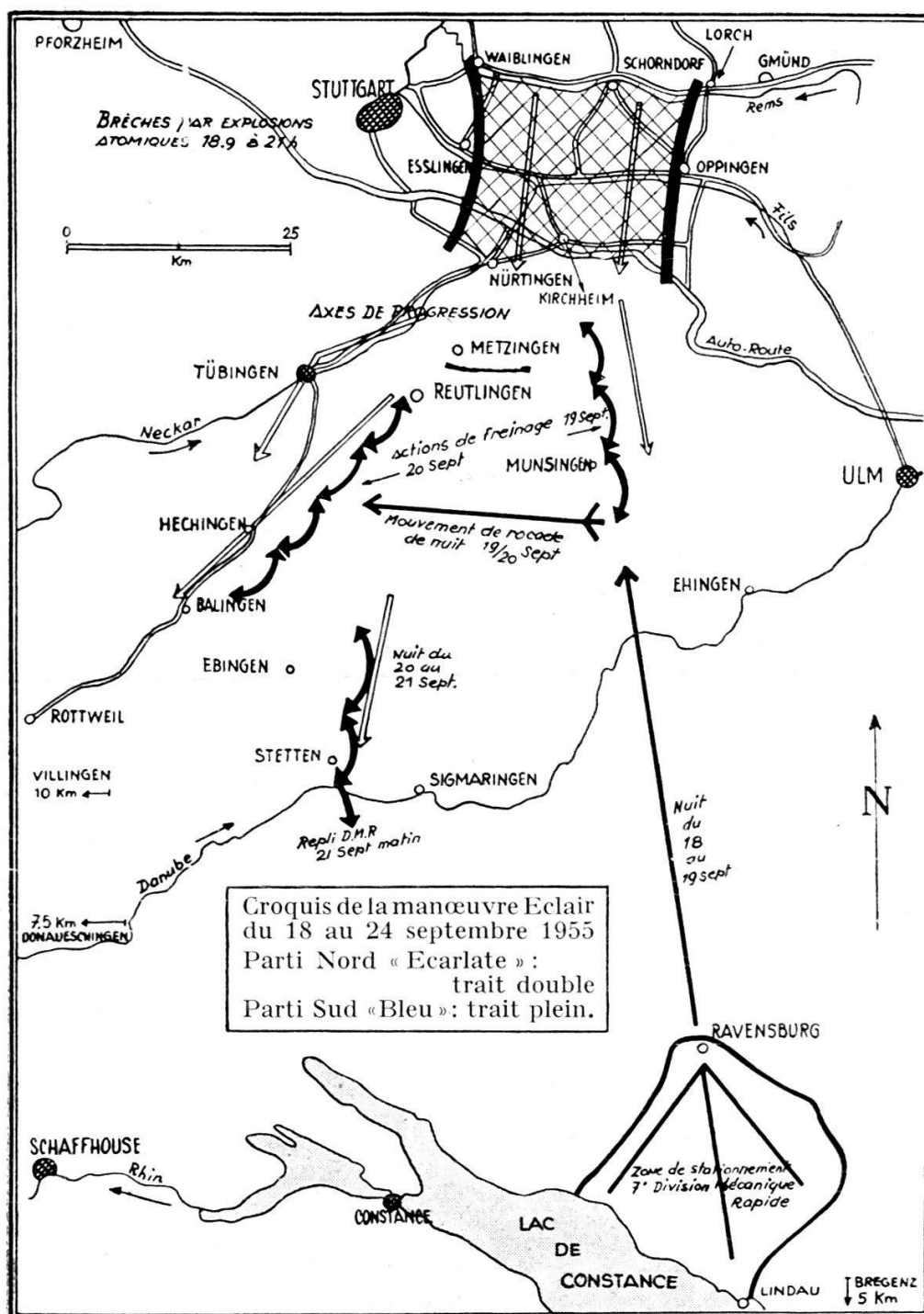
Les Français poursuivent l'expérimentation d'un nouveau type d'unité de reconnaissance et de couverture, connue sous le nom de Javelot. L'année dernière celle-ci était parvenue au stade d'une brigade et cette année-ci à celui d'une division, qui a pris nom de : 7^e Division Mécanique Rapide (D.M.R.), dont voici la composition sommaire :

Eléments de commandement et de reconnaissance : un état-major et un quartier général ; une compagnie de transmissions ; un peloton aérien (hélicoptères et avions lents) ; un régiment de reconnaissance de deux escadrons d'engins blindés de reconnaissance (E.B.R.) et une batterie de 105 automoteurs.

Eléments de combat : deux régiments « inter-armes » ainsi composés : un régiment d'infanterie portée sur camions aménagés ; un groupe de 105 automoteurs à trois batteries ; un groupe antiaérien à deux batteries de 40 ; et un bataillon du génie.

Services : Tous les services sont groupés en un bataillon, comprenant autant de compagnies que de services : commandement ; circulation routière ; matériel et munitions ; transports et subsistances ; service de santé, etc.

L'effectif total de la division s'élève à 7500 hommes au minimum.



La présente carte est parue dans la revue militaire belge *L'Armée — La Nation*, qui a bien voulu très obligeamment en autoriser la reproduction.

L'innovation la plus originale de cette division réside dans la création des régiments « inter-armes ». L'idée de base en repose sur le fait qu'au lieu de créer de toutes pièces un sous-groupement tactique (combat-team) éphémère pour les besoins d'une mission, il soit prévu sous une forme organique une unité convenant à la plupart des missions de combat. L'échelon le plus bas où cet amalgame puisse être réalisé est le régiment. Il comprend d'une manière permanente les éléments qui auraient été prélevés sur des unités constituées. L'expérience tentée avec des éléments légers semble entièrement concluante ; il est difficile de dire s'il en serait de même avec des éléments de formations lourdes, où interviennent des servitudes beaucoup plus astreignantes en ce qui concerne les matériels.

La composition de ce régiment « inter-armes » (R.I.A.), après quelques années de mise au point, est parvenu au stade suivant :

Un escadron de commandement et de renseignement (doté de voitures légères) ; deux escadrons de 16 chars AMX, soit 32 chars ; deux compagnies de voltigeurs antichars (V.A.C.) équipés d'engins téléguidés antichars (SS 10) ; et une compagnie de mortiers lourds de 120. On pourrait dire que les escadrons de chars représentent la cavalerie, les compagnies de voltigeurs l'infanterie, et la compagnie de mortiers l'artillerie de ce régiment « inter-armes ». La cavalerie serait donc prépondérante et c'est bien l'esprit de la cavalerie légère d'autrefois, et ses aptitudes aux raids et aux missions de couverture et de reconnaissance, que revendique le R.I.A., ainsi d'ailleurs que la Division Mécanique rapide tout entière.

* * *

Le thème de la manœuvre fut conçu pour mettre à l'épreuve ces aptitudes. Le facteur atomique, à peine évoqué lors des expérimentations sur un plan presque exclusivement technique, de la Brigade Javelot des années précédentes, est maintenant présent à toutes les phases d'un exercice à caractère surtout

tactique. — Voici d'après la documentation officielle les différents points sur lesquels portaient les expérimentations : adaptation à une ambiance de guerre atomique ; vérification des possibilités de la D.M.R., en situation défensive : à l'aveuglement d'une brèche atomique et à l'action de « freinage » sur deux directions successives ; en situation offensive : à l'exécution d'un raid sur les arrières ennemis ; enfin l'étude, dans ces différentes situations et dans une zone non équipée préalablement, des problèmes logistiques. En outre, le facteur vitesse et la recherche constante du renseignement devaient être mis particulièrement en évidence.

Il faut remarquer que ce thème était aménagé de manière que les principales évolutions de la D.M.R. aient lieu dans les grands camps de manœuvre de Munsingen et Stetten, entre Haut-Neckar et Haut-Danube. Les traits principaux en sont les suivants :

Sur un théâtre d'opérations faiblement tenu par un parti sud (Bleu), un parti nord (Ecarlate) ouvre une action offensive par la création d'une brèche atomique à l'est de Stuttgart, dans laquelle s'engouffre une division blindée (représentée par quelques éléments seulement).

La 7^e D.M.R. du parti sud, en réserve au nord du lac de Constance, reçoit la mission d'aveugler la brèche et d'opérer des actions de freinage successivement sur les deux principales colonnes en débouchant, jusqu'à ce qu'un regroupement des forces sud permette de passer à la contre-offensive. Durant cette nouvelle phase la mission échoit à la D.M.R. d'opérer un raid assez profond sur les arrières de l'ennemi.

Le *déroulement de la manœuvre* permet de préciser les points suivants :

La brèche atomique d'Esslingen à Oppingen, opérée le 18 septembre à 21 heures, paraît très large, environ 25 km., ce qui représente en général la largeur d'une zone offensive de division. Il semble qu'il faille comprendre qu'il s'agit de deux couloirs parallèles utilisés par chacun des deux régiments de l'échelon de combat de la division blindée. On verra en

effet, par la suite, que ces deux colonnes s'écarteront au débouché de la brèche, une marchant vers le sud et l'autre vers le sud-ouest. (Il existe un certain décalage entre les explosions atomiques et le franchissement de la brèche par les éléments du nord qui ne peut être imputable qu'aux nécessités de la manœuvre ; sinon les rencontres auraient eu lieu normalement sur le Danube.)

La 7^e D.M.R., alertée dans sa zone de stationnement de Lindau à Ravensburg, franchit la nuit quelque 80 km. dans une région assez tourmentée, coupée de forêts et boqueteaux et d'un réseau routier peu dense et fort sinueux ; elle eut à franchir le Danube sous la seule protection de ses éléments de reconnaissance.

Durant toute la première journée (19), elle mène une vigoureuse action de freinage sur la première colonne de l'adversaire, la harcelant d'actions vives et courtes en coups d'épingle. Mais, à la nuit (du 19 au 20), elle doit effectuer un vaste mouvement de rocade vers l'ouest, car la seconde colonne ennemie a déjà gagné en profondeur dans la vallée du Neckar et en direction de Rottweil. Sur cet axe, durant la journée du 20, les mêmes actions de freinage se poursuivent inlassablement. Il en est encore de même durant la nuit du 20 au 21 dans le camp de Stetten alors que la D.M.R. se regroupait pour se replier au sud du Danube, après avoir accompli un périple d'au moins 200 km. tout en combattant. Le repli eut lieu le 21 au matin sur des ponts construits par le génie de la division.

Le repli au sud du Danube fut une journée de repos pour la troupe, et d'examen technique, pour les commissions d'expérimentation, du matériel qui avait été soumis à un rendement maximum, sans entretien ni revision. Aucune défaillance ne fut constatée ; seules les mises au point mineures furent prescrites. Mais du fait de son emploi tactique, cette division occasionne des difficultés sérieuses ; ses besoins ne sont pas les mêmes que ceux des grandes unités du type OTAN ; de plus, ses mouvements sur des axes différents compliquent grandement le problème logistique. La D.M.R. met les services

de l'arrière dans l'obligation constante de prévoir à son profit plusieurs dépôts avancés de ravitaillement.

Cependant, le thème prévoyait encore, après intervention d'une batterie atomique tactique à Villingen, l'engagement d'une contre-offensive et un raid profond de la 7^e D.M.R. Celle-ci surgit donc au camp de Munsingen, où durant les deux dernières journées elle se livra à des exercices de tir de ses AMX, EBR et SS 10, toujours sous l'examen critique des mêmes « Commissions d'expérimentation ».

* * *

Actuellement, il semble que des solutions très satisfaisantes ont été trouvées concernant les éléments de base de cette grande unité d'une structure particulière. Le matériel a fait ses preuves ; une heureuse simplification a été obtenue par le fait que les tourelles, et leurs pièces d'artillerie (75), des chars et des engins de reconnaissance sont rigoureusement les mêmes ; dans chacune des catégories la silhouette est exactement pareille, au point que les véhicules de commandement ont été pourvus d'un faux tube de canon ; il existe également des AMX de DCA, de transport et bulldozers, utilisant le même train chenillé, qui trouve encore son application pour les canons automoteurs. Cette standardisation acquiert une grande importance quant aux revisions et aux réparations, surtout celles à charge des utilisateurs.

La composition organique des unités subordonnées, jusqu'au régiment (R.I.A.), parvient d'ores et déjà au point où les tableaux d'effectifs peuvent être fixés. Enfin, l'emploi tactique de ces unités arrive à son état de maturité. Il s'agit surtout de la coordination des éléments de reconnaissance (EBR) et ceux de combat (AMX, artillerie et infanterie portée) et ceux encore de défense contre les chars (VAC) ; tous ces éléments opèrent par mouvements alternés ou distincts, selon les couloirs du terrain. On estime même qu'ils peuvent assurer une meilleure continuité du mouvement que la même alternance des actions de divisions blindées et d'infanterie, entre

lesquelles se produisent forcément des temps morts et une rupture de commandement.

En revanche, au stade présent des études, les discussions portent sur la composition de la division, qui n'en est encore qu'à sa première année d'existence. La question est agitée de lui attribuer un troisième régiment (R.I.A.), afin d'augmenter ses possibilités, deux régiments agissant sur une direction principale, ou contre une attaque principale de l'ennemi, et le troisième sur une direction ou contre une attaque secondaire. Mais il faudrait lui attribuer davantage d'artillerie, jugée assez faible en l'état actuel. On aboutirait peut-être assez vite à un gonflement de la D.M.R. au préjudice de sa mobilité. — En outre, aux problèmes logistiques déjà évoqués que pose cette grande unité, il faut ajouter l'extrême difficulté à résoudre celui de son ravitaillement (et évacuations) lorsqu'elle exécute un raid profond sur les arrières ennemis (limite de 100 km.).

* * *

Durant la manœuvre « Eclair », la 7^e D.M.R. a opéré pour ainsi dire d'une manière autonome, chargée seule d'une mission particulière. Moins d'un mois plus tard, cette même division participait à une grande manœuvre d'ensemble : « *Cordon Bleu* » (du 13 au 18 octobre).

Elle faisait partie d'un Parti sud composé de quatre divisions et d'un corps aérien tactique, engagé au nord d'Ulm contre un Parti nord à deux divisions blindées et une « Force » aérienne. Initialement, la D.M.R. était à l'alignement, sur un front un peu plus étroit, de deux divisions d'infanterie (US), qui menaient l'attaque principale. Des moyens atomiques étaient utilisés de part et d'autre. Son rôle parut plutôt de flanc-garde, notamment du fait du vide latéral du champ de bataille. Elle eut à soutenir une des principales contre-attaques de l'adversaire. En deux jours, la progression d'ensemble, vers le nord, fut d'environ 60 km.

Au 3^e jour, le parti sud engagea une opération Terre-Air de grande envergure ; soit, d'une part le largage d'une brigade

de parachutistes anglais au sud de Wurzburg ; et de l'autre, une attaque d'une division blindée (5^e française) dont le rôle consistait à établir coûte que coûte la liaison avec les parachutistes à environ 50 km. Le mouvement de la 5^e D.B., qui s'intercala dans le dispositif se fit obliquement ; les deux divisions se croisèrent à la manière des deux branches d'un X, la D.M.R. glissant vers le nord-ouest entre les deux échelons de combat de la D.B., ceux-ci se suivant à un jour d'intervalle et chaque fois à la tombée de la nuit. Le mouvement de la D.M.R. ne manquait pas d'être délicat, tous ses éléments étant longuement étirés ainsi que sectionnés pendant plusieurs heures. Puis, débordant vers l'Ouest, elle reprit son rôle de flanc-garde au profit de la D.B.

L'occasion fut ainsi donnée de voir la D.M.R. dans l'accomplissement d'une de ses missions typiques. Son étalement dans le terrain parut à première vue excessif. En tout cas en guerre atomique, elle ne présentera jamais certains entassements à des croisements de routes et dans des localités constatés à la D.B., d'ailleurs inévitables en raison de la masse de chars lourds et de véhicules de tous genres. Or précisément, il fut possible d'observer, non seulement ce jeu alterné de ses différents éléments coordonnant leurs mouvements, mais encore une utilisation savante, peut-on dire, du terrain ; chacun de ces différents éléments, groupés mais très espacés les uns des autres, tenait, suivait et dominait les couloirs des vallées ou les points saillants. Les mêmes constatations furent faites à un arrêt en fin de journée sur une boucle du Main. D'une cinquantaine de kilomètres en mouvement l'échelonnement s'était contracté à une vingtaine. Le sens tactique des cadres doit être très développé pour que immédiatement le terrain soit tenu par son armature. Plus particulièrement caractéristique est apparue une position de batterie de SS 10 sur une pente au haut d'une longue vallée et qui aurait pu prendre à partie toute force blindée remontant celle-ci.

Toutefois, il faut s'empresser d'ajouter que cette faible densité d'occupation du terrain n'est réalisable que grâce au

concours de l'aviation, de reconnaissance et d'appui. Le commandant de la D.M.R. dispose certes de son peloton aérien ; mais celui-ci ne lui assure qu'une observation rapprochée. Toute menace, tout mouvement de l'adversaire — et cela est vrai pour les autres grandes unités — doit être signalé par l'aviation de reconnaissance, condition inéluctable pour pouvoir effectuer à temps les regroupements nécessaires et procéder aux parades. La guerre a pris un caractère totalement aéro-terrestre.

Durant cette manœuvre « Cordon Bleu », de cinq jours pleins, la 7^e D.M.R. a franchi à nouveau, jusqu'à hauteur d'Aschaffenburg, plus de 200 km. Sans avoir supporté le poids de la lutte comme ses voisines, blindée et d'infanterie, elle n'en a pas moins rempli sa mission de couverture, qui est bien celle de l'ancienne cavalerie légère.

Lt.-col. PERRET-GENTIL

Dans quelles circonstances l'assurance militaire fédérale peut-elle réduire ou refuser ses prestations ?

A teneur de l'article 7 de la loi fédérale du 20 septembre 1949 concernant l'AMF, cette dernière peut réduire ou refuser ses prestations si l'assuré a causé le dommage de manière dolosive, par une négligence grave, dans l'exécution d'un crime ou d'un délit ou par une infraction inexcusable contre les prescriptions ou ordres de service. Ce texte constitue dans ses grandes lignes une reproduction de celui de l'article 11 de la loi du 28 juin 1901, de sorte que la jurisprudence du Tribunal fédéral des assurances précédant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le 1^{er} janvier 1950, a conservé son actualité. On trouvera dans le commentaire de M. B. Schatz (Annotations à l'article 7) une liste très détaillée des cas dans lesquels